

La Station biologique de Grande-Rivière et deux sous-stations de la côte Nord et des Îles-de-la-Madeleine s'occupent de recherches hydrographiques dans le golfe Saint-Laurent et de la localisation de nouveaux lieux de pêche; elle font aussi des expériences de toutes sortes sur la biologie du poisson de mer. Ces recherches ont fait adopter de nouveaux genres de bateaux de pêche, recommandés aux pêcheurs. Le ministère possède aussi un laboratoire de limnologie dans la ville de Québec pour l'étude de la biologie des poissons d'eau douce du fleuve Saint-Laurent et de ses tributaires.

Pêcheries intérieures.—La Division de la chasse et de la pêche a juridiction sur les eaux intérieures. Elle compte un effectif de 300 gardes-pêche et gardes-chasse de plein temps. Il faut une licence pour pratiquer la pêche et la chasse sportives, et les recettes sont consacrées à l'amélioration des conditions de pêche et de chasse.

Cinq établissements de pisciculture sont maintenus à des endroits appropriés de la province: Saint-Faustin, Lachine, Baldwin's-Mills, Tadoussac et Gaspé. Ces établissements distribuent des sujets jeunes et adultes de truite mouchetée, de saumon de l'Atlantique et de truite grise.

Le ministère administre cinq parcs ou réserves où, à l'exception du parc Mont-Orford, la pêche est excellente. Les parcs de Gaspé et des Laurentides sont renommés pour leur pêche à la truite. La réserve de Chibougamau et le parc de la Vérendrye, situés sur le haut des terres, sont des plus propices aux excursions en canot à la poursuite du doré, du brochet et de la truite grise ou mouchetée. Quatre rivières à saumon, toutes sous la juridiction de la Division de la chasse et de la pêche, sont ouvertes aux pêcheurs à la ligne: la Romaine, la Saint-Jean, la petite Cascapédia et la Matane.

Le ministère coopère avec les sportifs par l'intermédiaire d'un comité mixte, formé de fonctionnaires du ministère et des directeurs des grandes associations de pêche et de chasse. Le Comité s'occupe du maintien de conditions de pêche et de chasse satisfaisantes et d'autres problèmes tenant aux changements continuels des conditions de la vie moderne et à leurs répercussions sur la faune sauvage de la province.

Le Bureau biologique de la province, situé à l'Université de Montréal, et le grand laboratoire de pisciculture de Québec, qui a deux stations de travail pratique situées dans les parcs du Mont-Tremblant et des Laurentides, étudient les problèmes qui se rapportent à la vie marine.

Ontario.—Les pêcheries de l'Ontario sont administrées par la Division de la chasse et des pêcheries du ministère des Terres et Forêts. La Division fonctionne en vertu de la loi des pêcheries (Canada), des règlements spéciaux concernant la pêche dans l'Ontario et de la loi de la chasse et des pêcheries de l'Ontario et de ses règlements.

Pêche commerciale.—La pêche commerciale en Ontario occupe directement environ 4,000 personnes et indirectement beaucoup d'autres; son rendement annuel varie de 30 à 37 millions de livres de poisson. Bien que répandue un peu partout dans la province, l'industrie est centralisée surtout sur les Grands lacs, particulièrement sur le lac Érié, renommé pour son poisson blanc, son hareng et son doré bleu. Le lac Supérieur est encore le plus grand producteur de truites de lac. Les autres principales variétés commerciales sont le doré, le hareng ou cisco, l'esturgeon, le brochet, les barbues et barbottes et les carpes et catostomes. On fait la pêche